

Annexe 2 - Modèle de formulaire de cautionnement

Nom et adresse du service établissant le constat	Formulaire destiné à : (1) ☐ Parquet ☐ Contrevenant ☐ Policier domanial
--	---

CAUTIONNEMENT

Lieu de l'infraction :	Date de constat :	Heure de constat :
------------------------------	-------------------------	--------------------------

NATURE DE(S) L'INFRACTION(S) :

- Décret du 19 mars 2009 relatif à la conservation du domaine public régional routier et des voies hydrauliques. - Article :	Description de l'infraction :
---	-------------------------------

CONTREVENANT (à compléter par le contrevenant en cas d'absence au moment du constat) :

NOM, Prénom :	Date de naissance :
Rue, N° :	Code postal :
Commune :	Pays :
Nationalité :	

N° du procès-verbal :

VEHICULE OU BATIMENT FLOTTANT

Marque :	Type :
Immatriculation :	Nationalité :

SOMME A PAYER – MOYEN DE PAIEMENT (1)

- ☐ Carte de crédit
- ☐ Carte bancaire
- ☐ Autre moyen (à préciser)

EUR	
-----	-------

Carte

N° :

Nom du verbalisant :	Signature :
-------------------------------	----------------------

A COMPLETER PAR LE CONTREVENANT

Somme payée : Nom :	<table border="1"><tr><td>EUR</td><td>.....</td></tr></table> Signature :	EUR	
EUR			

(1) cocher la case qui convient

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 15 décembre 2011 portant exécution de l'article *8bis* du décret du 19 mars 2009 relatif à la conservation du domaine public régional routier et des voies hydrauliques.

Namur, le 15 décembre 2011.

Le Ministre-Président,
R. DEMOTTE

Le Ministre des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine,
B. LUTGEN
